



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

29/01/2026

AFFICHEE LE :

29/01/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 22

VOTANTS : 27

**DATE D’AFFICHAGE
DES DÉLIBÉRATIONS**

05 février 2026

L’an deux mil vingt six, le 04 février, à 20h00**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Laurence FILOCHE-GARNIER, Denis LE THOREL, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE, Christian LOUIS, Nathalie OERLEMANS

ABSENTS : Erich FREUDENSPRUNG, Chantal HENRY

PROCURATIONS : André VROMET à Dominique MASSA, Didier FLAUST à Bertrand HAVARD, Gilles SEBIRE à Serge RICCI, Fabienne KACZMAREK à Hélène BURGAT, Annick LECHANGEUR à Josiane MALLET,

Monsieur Dominique MASSA a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

TABLEAU DES EMPLOISDELIBERATION N° **DELIB-2026-004**

RAPPORTEE PAR : Madame Hélène BURGAT

Le tableau des emplois décrit les postes permanents de la collectivité, qui sont nécessaires au bon fonctionnement des services. L'évolution des missions de la Ville et les mutations des services se traduisent régulièrement par des modifications des postes du tableau des emplois.

Dans ce cadre, concernant le poste n°462 : Le camping municipal appelé espace Pierre Soismier, installé sur le territoire de la commune de Cabourg est ouvert à l'heure actuelle du 1er mai au 31 août chaque année. Ce service fonctionne grâce à son gardien et un renfort saisonnier annuel.

Le succès de ce camping auprès du public, en particulier mondevillais, invite la collectivité à accentuer son développement. Or l'activité du camping entraîne une multitude et une diversité de missions, à la fois techniques, d'animation et administratives.

Le développement du camping et la mise en œuvre d'une gestion plus importante ne peuvent plus reposer uniquement sur un gardien, issu de la filière technique. Ils doivent donc être accompagnés du recrutement d'un responsable, issu de la filière administrative, à qui seront confiées toutes les missions correspondantes. Cela inclut notamment :

- L'accueil et les réponses aux demandes de renseignements auprès des différents publics,
- La gestion des campeurs, des accès...,
- La responsabilité de la sécurité des lieux,
- Les actions d'animation et de développement touristiques,
- La responsabilité de la régie de recettes, la gestion financière,
- L'élaboration et la mise à jour des documents réglementaires,
- La coordination du service et l'encadrement du gardien.

En période hivernale, le responsable participera au développement et au déploiement des événements de la commune. Cette période permettra aussi d'approfondir les actions en faveur de l'attractivité du camping.

Concernant le poste n°330 : Ce poste de chargée d'accueil et d'accompagnement au sein de l'espace France Services, à vocation administrative, était assuré par une agente de la filière animation à l'issue d'une mobilité interne. A l'occasion de son départ, ce poste peut être modifié pour être recentré sur la filière administrative.

VU le code général de la fonction publique, dont son article L-313-1,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant,

Considérant la présentation en comité social territorial du 15 janvier 2026,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **DE CRÉER** le poste suivant :

N° du poste	Précision d'affectation	Intitulé du poste	Temps de travail du poste	Grades ouverts
462	Camping	Responsable de camping	35h/35h	Cadre d'emploi des adjoints administratifs Grade de rédacteur

- **DE MODIFIER** le poste suivant :

N° du poste	Précision d'affectation	Intitulé du poste	Temps de travail du poste	Anciens grades ouverts	Nouveaux grades ouverts
330	Espace France Services	Chargé d'accueil et d'accompagnement	35h/35h	Cadre d'emploi des adjoints administratifs et des adjoints d'animation	Cadre d'emploi des adjoints administratifs

- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération.

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	27	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Dominique MASSA